



Déclaration de conformité CE

selon la directive RED 2014/53/UE.

Nous déclarons par la présente que l'appareil désigné ci-dessous est conforme dans sa conception et sa construction ainsi que son modèle commercialisé aux exigences en matière de sécurité et de santé de la directive sur la RED 2014/53/UE. En cas de modification non concertée de l'appareil, cette déclaration perd sa validité.

L'objet de la déclaration décrit au-dessus est conforme aux directives 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 concernant la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques.

Fabricant:

Monz Handelsgesellschaft International mbH & Co. KG
Schöndorfer Straße 60-62
54292 Trèves / Germany

Représentant:

Monz Handelsgesellschaft International mbH & Co. KG
Schöndorfer Straße 60-62
54292 Trèves / Germany

Description de l'appareil :

Désignation du type : Compteur de vélo
Modèle : 22970
Série : 2019

Bande de fréquence :

Compteur de vélo : 125 kHz \pm 10 kHz
Capteur: 125 kHz \pm 10 KHz
Puissance transmissible maximale < 5dBuA/m

La conformité avec d'autres directives UE également en vigueur pour le produit est déclarée :

Directive 2011/65/CE RoHS
Radio Equipment Directive 2014/53/EU

Normes appliquées :

EN 55032:2015
EN 55035: 2017
EN 301 489-1 V2.2.3
EN 301 489-3 V2.1.1
EN 300 330 V2.1.1
EN 62311:2008
EN 62368-1:2014+A11:2017
EN 60529:1991+A1:2000+A2:2013

Date de la déclaration : 11.12.2019

Nom du signataire : Alexander Born

Position : Key Account Manager

Signature :